

LICENCE DE SCIENCES HUMAINES
MENTION HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE

LICENCE 1

2022 – 2023

Calendrier 2022/2023

SEMESTRE 1	
RENTREE L1 HAA + L2HA + L3ARC + L3HA	Lundi 5 septembre 2022
Du 14 au 17 septembre	Début des CM
Du 20 au 24 septembre	Début des TD et UE d'Ouverture
VACANCES DE LA TOUSSAINT Du samedi 29 octobre après les cours au lundi 10 novembre au matin	
VACANCES DE NOEL Du samedi 17 décembre 2022 après les cours au lundi 3 janvier 2023 au matin	
EXAMENS du semestre 1 Du lundi 3 janvier au samedi 14 janvier 2023	
SEMESTRE 2	
Reprise des cours le lundi 16 janvier 2022	
VACANCES D'HIVER Du samedi 11 février 2023 après les cours au lundi 20 février 2023 au matin	
VACANCES DE PRINTEMPS Du samedi 08 avril au lundi 24 mai 2023 au matin	
ATTENTION !!!! FIN DES COURS DU 2ème SEMESTRE : vendredi 28 avril 2023	
EXAMENS du semestre 2 Du lundi 2 mai 2023 au samedi 13 mai 2023	
Examens de la 2ème session (RATTRAPAGES) Du mercredi 14 juin 2023 au mardi 27 juin 2003	

Responsable du Département

Alain Bonnet

Co-Responsable du Département

Laurent Popovitch

Responsables d'années

Licence 1 : Jean-Marie Guillouët

Licence 2 : Matthieu Lett

Licence 3 Histoire de l'art : Valérie DUPONT

Licence 3 Archéologie : Pierre Nouvel

Secrétariat du Département

Caroline Gerin

Bureau 123A

Pour toutes questions ou demandes administratives, à consulter en premier lieu :

<https://sciences-humaines.u-bourgogne.fr/>

A défaut de réponses, s'adresser à :

Caroline Gerin : caroline.gerin@u-bourgogne.fr

Pour toutes questions ou demandes pédagogiques, s'adresser aux responsables de l'année concernée

SEMESTRE 1

UE1 Disciplinaire

De la Pré-Protohistoire à l'Antiquité

PREHISTOIRE

CM et TD : Anthony Denaire

De l'apparition des premiers représentants du genre *Homo*, il y a plus de 2 millions d'années, à la mise en place des sociétés de l'âge du Bronze, à l'extrême fin du troisième millénaire avant J.-C. en Europe du nord-ouest, la Préhistoire voit se succéder plus de 100 000 générations. Cette succession est encore plus vertigineuse quand on considère l'apparition des Hominines, il y a plus de 7 millions d'années.

Ce cours est une introduction générale à cette très longue période, de l'apparition du genre *Homo* au la révolution néolithique qui, avec la domestication des plantes et des animaux, est l'une des révolutions majeures de l'histoire de l'Humanité.

Les TD permettront de compléter les thèmes développés lors de cours magistraux et d'esquisser une première approche des méthodes de l'archéologie préhistorique.

Comme en ces temps de post-confinement, l'accès aux bibliothèques reste parfois difficile, voici quelques conseils de lecture et d'écoutes librement accessible en « distanciel » :

- <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00721195/document>
- <https://www.college-de-france.fr/site/jean-jacques-hublin/course.htm>
- <https://www.franceinter.fr/emissions/sur-les-epaules-de-darwin/sur-les-epaules-de-darwin-04-mars-2017>
- <https://www.franceculture.fr/emissions/lart-est-la-matiere/le-retour-des-lionnes-des-bisons-et-des-chevaux-0>
- <https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-emission-du-jeudi-25-avril-2019>
- <https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/40-ans-de-prehistoire-ancienne-en-france>

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : un écrit de 1h30 à la session 1 et un écrit de 1h30 à la session 2.

TD : un exposé et un dossier. Attention, PAS DE RATTRAPAGE à la session 2.

Contact : Anthony.denaire@u-bourgogne.fr

UE 2 Disciplinaire

De l'Antiquité au Moyen Âge

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DE L'ANTIQUITE AU MOYEN ÂGE

CM : Laurent Popovitch et Olivia Puel

TD : Tony Fouyer et Claire Bourguignon

Ce cours, développé sur les deux semestres de la licence 1, permet d'acquérir les connaissances de base en histoire, histoire de l'art et archéologie pour l'Antiquité romaine (L. Popovitch et T. Fouyer) et pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (O. Puel et Cl. Bourguignon). Au premier semestre, il s'intéresse en particulier à l'urbanisme et à l'architecture des villes afin de mettre en évidence leur évolution progressive mais aussi les raisons et les facteurs de cette évolution.

Modalités de contrôle des connaissances

CM session 1 : un écrit d'1h30 → dissertation ou commentaire de documents

CM session 2 : un écrit d'1h30 de rattrapage → dissertation ou commentaire de documents

TD : contrôle continu tout au long du semestre durant les séances de TD → pas de rattrapages !

Contacts : laurent.popovitch@u-bourgogne.fr / olivia.puel@u-bourgogne.fr

UE3 Disciplinaire

De l'époque moderne à l'époque contemporaine

HISTOIRE DE L'ART DU XX^E SIECLE

CM : Valérie DUPONT

TD : Servin BERGERET

Ce cours est consacré à l'étude de la modernité dans l'art du XX^e siècle. Basé sur une approche chronologique et thématique, il s'intéresse aux transformations que l'art a connues dans ses formes, ses matériaux, ses pratiques, et ses concepts des années 1905 à 1969. Il développe les axes suivants : Les potentialités expressives de la couleur et de la ligne ; L'abstraction, nouveau langage de l'art au XX^e siècle ; L'objet en tant que matériau artistique ; Les représentations du corps : de la figuration au corps matériau de l'art.

Les séances de TD auront pour objectif de fournir aux étudiants une chronologie des différents mouvements artistiques du XX^e siècle ainsi que les outils et méthodes d'analyse des œuvres d'art.

Modalités d'examens et d'évaluation :

Examens partiels à l'issue du semestre : épreuve écrite d'1h 30

Contrôle continu : contrôle des connaissances sous la forme d'exercices écrits et d'exposés écrits ou oraux, pendant le semestre.

Bibliographie préparatoire :

Bernard BLISTÈNE, *Une Histoire de l'art du XX^e siècle*, Paris, Beaux-Arts Magazine, Centre Pompidou, 3^e éd., 2011.

MÈREDIEU Fl. (de), *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*, Paris, Larousse, 2008.

DAGEN Ph., HAMON Fr., MINNAERT J.-B. (éd.), *Histoire de l'art*, Vol. 4, *Époque contemporaine : XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Flammarion, 2011 [nouvelle édition mise à jour].

Denys RIOUT, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 2000.

Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en théorie 1900-1990*, Paris, Hazan, Nouvelle édition, 2007.

Contacts : Valerie.dupont@u-bourgogne.fr

UE3 Disciplinaire Epoque contemporaine

HISTOIRE ARTISTIQUE ET SOCIALE DU CINEMA : LES FORMES MODERNES CM : Isabelle Marinone

Dès la fin des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970, le cinéma de fiction renaît sous l'angle de la modernité. La Nouvelle Vague (dans ses différentes formes hexagonales et américaines), le cinéma de la contre-culture, le cinéma indépendant, le cinéma underground (de l'avant et de l'après 1968), le Nouvel Hollywood, affirment une nouvelle vision du cinéma, plus détachée de la question industrielle et des grands modèles hollywoodiens d'alors. Le film d'auteur prend forme. Durant la période, l'Asie, le Moyen Orient, l'Afrique et l'Amérique latine, réalisent leurs propres cinémas légitimés aux yeux du monde par les grands festivals internationaux, à l'image de Cannes ou de Venise. De l'histoire de la création des grandes œuvres de cinéma à celle des pratiques et des techniques du film, de la conception des métiers du cinéma à l'analyse formelle des productions, ce cours d'initiation à la discipline tentera de croiser plusieurs de ces approches historiques qui se répondront mutuellement et dessineront ainsi un panorama du cinéma de l'époque. Avec pour appui quelques extraits de films projetés, ainsi qu'un corpus de textes critiques et théoriques, il s'agira de saisir les éléments fondamentaux de cette période Moderne pour l'histoire du Cinéma.

Les indications bibliographiques et filmographiques, ainsi que les corpus de documents textuels, seront distribuées lors des premiers cours. La connaissance de ces objets sera indispensable tant pour le suivi des cours que pour les examens de fin de semestre.

Modalité de contrôle des connaissances CM :

Un écrit de 1 h 30. Dissertation ou Commentaire de document.

Objectif

Cet enseignement garantit un socle minimum de connaissances de la discipline et donne les pré requis pour la poursuite des études en L2. Il a pour finalité que les licenciés en Histoire de l'Art/Archéologie soient capables de replacer les œuvres d'art cinématographiques dans leur contexte historique, et d'en interpréter les significations et les représentations. Ces connaissances sont utiles tant pour certains concours (Métiers du patrimoine et de la culture, Capes et Agrégation de Lettres, d'Histoire, de Philosophie, de Langues, avec option Cinéma), que pour intégrer le marché du travail dans les secteurs de l'industrie culturelle (Musées, Archives et fonds documentaires, Festivals, Evénementiels, etc.), de l'industrie filmique et multimédia (Production, Distribution, Exploitation, Programmation, etc.) et du monde éducatif (Formation à l'image dans le cadre de l'Education nationale ou d'institutions territoriales).

Pédagogie

La bonne acquisition des connaissances apportées durant cet enseignement implique un travail régulier de la part des étudiants, qui - outre leur présence obligatoire et active au cours - prend la forme de lectures faites à la maison, de visionnement intégral de certains des films traités, de temps d'études en bibliothèque, et de révision hebdomadaire des enseignements.

Bibliographie :

Antoine de Baecque, *La Nouvelle Vague : portrait d'une jeunesse*, Paris, Flammarion, 1998.

Peter Biskind, *Le Nouvel Hollywood : Coppola, Lucas, Scorsese, Spielberg... La révolution d'une génération : document*, Paris, Le Cherche Midi, 2008.

Jean-Michel Frodon, *L'Age moderne du cinéma français : de la Nouvelle Vague à nos jours*, Paris, Flammarion, 1995.

Jean-Baptiste Thoret, *Le cinéma américain des années 70*, Paris, Cahiers du Cinéma, 2006.

Contact : isabelle.marinone@u-bourgogne.fr

UE4 Langues vivantes

(Informations sous réserve de validation par le département de langues)

NB Le choix d'une langue vivante est obligatoire.

Allemand : M. Forgeot

Anglais : M. Jacquin

Espagnol : Mme. Alzola

Italien : Mme Zorat

ATTENTION, LA LANGUE CHOISIE SERA LA MEME PENDANT LES 3 ANNEES DE LICENCE

Modalités de contrôle des connaissances : Voir modalités avec l'enseignant

Allemand

Contact : vincent.forgeot@u-bourgogne.fr

Anglais

Contact : francois.jacquin@u-bourgogne.fr

Italien

Contact : ambra.zorat@u-bourgogne.fr

UE 4 Méthode et Ouvertures transdisciplinaires

Méthode : Iconographie

INTRODUCTION A L'ICONOGRAPHIE ET L'ICONOLOGIE

Matthieu Lett : 3 h CM + 3 h TD

De l'iconographie à l'iconologie, ces six séances permettront de comprendre les différentes voies de lecture de l'image, de la reconnaissance des attributs des personnages représentés à l'interprétation. Elles se concluront sur des mises en place d'autres processus que la lecture pour percevoir le visuel. Seront abordées différentes thématiques : la représentation de Dieu, de la République, de sujets mythologiques.

Une bibliographie et des exemples d'analyses d'œuvres seront distribués pendant les séances.

ICONOGRAPHIE ANTIQUE

Geoffrey AIGLE : 3h CM + 3h TD

"Si la première séance de ce cours sera pour nous l'occasion de nous initier à l'iconographie grecque et à ses problématiques, nous consacrerons les séances restantes à l'étude des images sur céramiques présentant des personnages et des épisodes de la mythologie. L'objectif est, à la fin des 6 séances, d'être capable de reconnaître et d'identifier les principales divinités du panthéon grec, mais aussi de pouvoir proposer une analyse précise d'images mettant en scène des héroïnes mythologiques, qui nous intéresserons tout particulièrement. »

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : Commentaire de document(s) iconographique(s) étudié(s) en CM.

Un oral de rattrapage : commentaire de document(s) iconographique(s) étudié(s) en CM.

Contacts : olivier.bonfait@u-bourgogne.fr

UE 5 Ouvertures

Ouvertures transdisciplinaires

Cette formation est commune à quatre grandes disciplines des SHS : l'histoire de l'art, l'histoire, la géographie et la sociologie. Un cycle de 12h de cours est donné pour chaque discipline, réparti en deux temps : introduction aux méthodes et à l'épistémologie de la discipline ; le rapport de chaque discipline à l'étude, la connaissance, l'appréhension et la représentation de la nature et du paysage.

Le but de cette formation est d'ouvrir les étudiants aux approches actuelles dans les sciences humaines et de montrer le lien entre celles-ci, à la fois dans les objets qu'elles étudient et dans leurs approches. Elle permet aussi de faire prendre conscience aux étudiants de l'utilité des sciences humaines pour mieux comprendre les mondes passés et contemporains, et pour mieux agir au sein dans le temps actuel.

Les étudiants en archéologie et histoire de l'art doivent forcément prendre les trois disciplines qui ne correspondent pas à leur majeure, donc histoire, sociologie, géographie. Ils auront donc une initiation sur les problématiques actuelles de ces disciplines, qui recoupent souvent (ou peuvent enrichir) celles de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Modalité de contrôle des connaissances : écrit à la 1^{ère} et 2^e session.

Aucuns travaux dirigés.

Consulter le Livret des Enseignements d'Ouverture

SEMESTRE 2

UE 6 Disciplinaire

De la Pré-Protohistoire à l'Antiquité

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART GREC

CM : Tony Fouyer

TD : Sophie Pérard et Geoffrey Aigle

Ce cours se présente comme une initiation à l'archéologie et à l'histoire de l'art grec. Il propose un large panorama de la civilisation grecque depuis ses origines jusqu'à l'époque hellénistique.

L'objectif de ce cours est de donner les principaux jalons de l'histoire de l'art et de l'archéologie grecque et de familiariser les étudiants avec un ensemble d'objets archéologiques et de documents artistiques dont l'importance dans l'histoire de l'art, l'archéologie et l'histoire des mondes grecs est fondamentale.

À l'issue de cette initiation, pour chaque document considéré, l'étudiant sera capable de définir les différentes techniques de fabrication et leurs évolutions, les styles et les ateliers (histoire de l'art) mais aussi le contexte de production et la fonction de ces objets (archéologie).

TD : Initiation à la méthode du commentaire de document en liaison avec les thèmes traités en cours magistral.

Les TD qui accompagnent le cours permettent de se familiariser avec les documents abordés en CM et visent à donner les connaissances de base (cadre historique, vocabulaire spécialisé, méthodologie) en proposant une analyse de monuments et thèmes importants par le biais d'exposés présentés individuellement ou par des groupes d'étudiants sur des sujets imposés.

Quelques éléments bibliographiques :

HOLTZMANN B., PASQUIER A., Histoire de l'art antique : l'art grec (Manuel de l'École du Louvre), Paris, 1998.

Dans le cadre de la première séance de TD, une bibliographie détaillée sera fournie avec un fascicule contenant la chronologie et le vocabulaire. Assurez-vous d'en avoir un exemplaire !

Modalités de contrôle des connaissances :

CM : Un écrit : Commentaire de documents.

Un écrit de rattrapage : Commentaire de documents.

TD : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD

ATTENTION : PAS DE RATTRAPAGE

Contacts : Tony.Fouyer@u-bourgogne.fr
soperard@gmail.com
Geoffrey.aigle@gmail.com

UE 7 Disciplinaire

De l'Antiquité au Moyen Âge

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DE L'ANTIQUITE AU MOYEN ÂGE

CM : Laurent Popovitch et Olivia Puel

TD : Tony Fouyer et Claire Bourguignon

Ce cours, développé sur les deux semestres de la licence 1, permet d'acquérir les connaissances de base en histoire, histoire de l'art et archéologie pour l'Antiquité romaine (L.Popovitch et T. Fouyer) et pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (O. Puel et Cl. Bourguignon). Au second semestre, il s'intéresse plus précisément à l'architecture des monuments caractéristiques de chaque période mais aussi, pour le Moyen Âge, à d'autres formes artistiques (ivoires, etc.).

Modalités de contrôle des connaissances

CM session 1 : un écrit d'1h30 → dissertation ou commentaire de documents

CM session 2 : un écrit d'1h30 de rattrapage → dissertation ou commentaire de documents

TD : contrôle continu tout au long du semestre durant les séances de TD → pas de rattrapages !

Contacts : laurent.popovitch@u-bourgogne.fr / olivia.puel@u-bourgogne.fr

UE 8 Disciplinaire

De l'époque moderne à l'époque contemporaine

HISTOIRE DE L'ART MODERNE

LES ARTS EN EUROPE A LA RENAISSANCE

CM : Matthieu Lett TD : Antonin Liatard

Ce cours dressera un panorama général des arts en Europe au XVe et XVIe siècle, en embrassant principalement l'architecture, la peinture et la sculpture, mais aussi le dessin, l'estampe, la tapisserie et les objets d'art. Les séances seront articulées de manière chronologique, géographique et thématique. L'accent sera mis sur l'Italie, la France, et les pays du Nord, notamment les anciens Pays-Bas et le Saint-Empire romain germanique. Les spécificités propres à la production artistique de chacun de ces espaces seront analysées au regard du contexte historique, économique, social et culturel en considérant également la question des échanges et de la circulation des artistes.

Les travaux dirigés permettront d'approfondir certaines questions abordées dans le cours magistral tout en proposant aux étudiants, à travers leur participation active, une initiation aux méthodes d'analyse des œuvres et aux outils de la discipline.

Quelques éléments bibliographiques (les références précédées d'un astérisque sont à consulter en priorité) :

Arasse (Daniel) et Tönnemann (Andreas), *La Renaissance maniériste*, Paris, Gallimard, 1997.

Burke (Peter), *La Renaissance européenne*, Paris, Points, 2002 [1^{ère} éd. anglaise 1998].

Chastel (André), *L'art italien*, Paris, Flammarion, 1989 [1^{ère} éd. 1956].

*Delumeau (Jean) et Lightbrown (Robert), dir., *Histoire artistique de l'Europe : La Renaissance*, Paris, Seuil, 1996.

*Guillouët (Jean-Marie), *L'art du XVe siècle*, Rennes, 2021.

Gérard-Powell (Véronique), dir., *L'art espagnol*, Paris, Flammarion, 2010.
Harbison (Craig), *La Renaissance dans les pays du Nord*, Paris, Flammarion, 1995.
Lemerle (Frédérique) et Pauwels (Yves), *L'architecture à la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1998.
*Mignot (Claude) et Rabreau (Daniel), dir., *Histoire de l'art : Temps Modernes (XVe-XVIIIe siècles)*, Paris, Flammarion, 2007.
Zerner (Henri), *L'Art de la Renaissance en France. L'invention du classicisme*, Paris, Flammarion, 2002.

UE8 Disciplinaire **Epoque contemporaine**

HISTOIRE ARTISTIQUE ET SOCIALE DU CINEMA : PERIODES CLASSIQUES
CM : Isabelle Marinone

Cet enseignement propose une réflexion sur le cinéma classique, prenant appui sur différents exemples tirés des cinématographies française, européenne, américaine, japonaise. De l'histoire des systèmes de production à l'histoire du spectacle et de sa réception, de l'histoire de la création des grandes œuvres de cinéma à celle des pratiques et des techniques du film, ce cours d'initiation à la discipline croisera plusieurs de ces approches historiques qui se répondront mutuellement et dessineront ainsi un panorama du cinéma de 1930 aux années 1960.

L'Histoire du Cinéma ne se limite pas aux « chefs d'œuvre » et aux « grands réalisateurs ». Plus riche que ce panthéon officiel, les formes cinématographiques prennent des chemins de traverses en allant autant vers le film classique rentable (avec mise en scène, vedettes et scénario) que vers les essais documentaires dépourvus de stars et de récits, ou encore, vers des propositions plastiques éloignées du figural et de la narration. A partir d'une perspective chronologique, le cours permet de penser en même temps industrie hollywoodienne et art européen, film de recherche et film de divertissement, pour une pleine compréhension de ce dispositif riche et intermédiaire qu'est le cinéma. Les éléments bibliographiques et filmographiques, ainsi que les corpus de documents textuels, seront distribués lors des premiers cours. La connaissance de ces objets sera indispensable tant pour le suivi des cours que pour les examens de fin de semestre.

Modalité de contrôle des connaissances CM :

Un écrit de 1 h 30. Dissertation ou Commentaire de document.

Objectif

Cet enseignement garantit un socle minimum de connaissances de la discipline et donne les pré requis pour la poursuite des études en L2. Il a pour finalité que les licenciés en Histoire de l'Art/Archéologie soient capables de replacer les œuvres d'art cinématographiques dans leur contexte historique, et d'en interpréter les significations et les représentations. Ces connaissances sont utiles tant pour certains concours (Métiers du patrimoine et de la culture, Capes et Agrégation de Lettres, d'Histoire, de Philosophie, de Langues, avec option Cinéma), que pour intégrer le marché du travail dans les secteurs de l'industrie culturelle (Musées, Archives et fonds documentaires, Festivals, Evénementiels, etc.), de l'industrie filmique et multimédia (Production, Distribution, Exploitation, Programmation, etc.) et du monde éducatif (Formation à l'image dans le cadre de l'Education nationale ou d'institutions territoriales).

Pédagogie

La bonne acquisition des connaissances apportées durant cet enseignement implique un travail régulier de la part des étudiants, qui - outre leur présence obligatoire et active au cours - prend la forme de lectures faites à la maison, de visionnement intégral de certains des films traités, de temps d'études en bibliothèque, et de révision hebdomadaire des enseignements.

Bibliographie :

Bertin-Maghit, Jean-Pierre, *Les cinémas européens des années cinquante*, Paris, AFRHC, 2000.
Bourget, Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge : genres, esthétiques et influences du cinéma hollywoodien, 1930-1960*, Malakoff, Armand Colin, 2016.

Gilles, Christian, *Le cinéma des années trente par ceux qui l'ont fait*, Tome II, L'avant-guerre, 1935-1939 : interviews exclusives, Paris, l'Harmattan, 2000.

Gilles, Christian, *Le cinéma des années trente par ceux qui l'ont fait*, Tome III, Années quarante, le cinéma de l'Occupation, 1940-1944 : interviews exclusives Paris, l'Harmattan, 2000.

Gilles, Christian, *Le cinéma des années trente par ceux qui l'ont fait*, Tome IV, Années quarante, le cinéma d'après-guerre, 1945-1950 : interviews exclusives, Paris, l'Harmattan, 2000.

Contact : isabelle.marinone@u-bourgogne.fr

UE 9 Langues vivantes

(Informations sous réserve de validation par le département de langues)

NB Le choix d'une langue vivante est obligatoire.

Allemand : M. Forgeot

Anglais : M. Jacquin

Espagnol : M. Sangirardi

Italien : Mlle Gaudin

ATTENTION, LA LANGUE CHOISIE SERA LA MEME PENDANT LES 3 ANNEES DE LICENCE

Modalités de contrôle des connaissances : **Voir modalités avec l'enseignant**

Allemand

Contact : vincent.forgeot@u-bourgogne.fr

Anglais

Contact : francois.jacquin@u-bourgogne.fr

Italien

Contact : helene.gaudin@u-bourgogne.fr

UE 9

Méthodes de l'archéologie

CM et TD : Pierre Nouvel

Ce bloc de douze heures de cours est destiné à fournir un panorama global des méthodes mises en œuvre par les archéologues pour découvrir et étudier les sites archéologiques dans l'ouest européen. Il est divisé en deux sections. La première présente l'ensemble des méthodes non invasives permettant de découvrir et de documenter les sites archéologiques (prospections terrestres et aériennes, prospections LiDAR et géophysiques). La seconde présente les méthodes, invasives cette fois (les « fouilles » archéologiques) qui permettent de restituer l'évolution chrono-spatiale des occupations anciennes. Les questions liées à l'enregistrement et à l'exploitation chronostratigraphique des données font l'objet d'un développement particulier.

Orientations bibliographiques :

DEMOULE, J.-P., GLIGNY, F., LEHÖERFF, A. & SCHNAPP, A., Guides des méthodes de l'archéologie, Paris, éd. La découverte, 2002 et rééd. 2004.

DEMOULE J.-P. & LANDES C. (dir), La Fabrique de l'archéologie en France, Actes du colloque organisé par l'INHA et l'Irap, février 2008, Éditions de La Découverte, Paris, 2009.

DEL MEDICO (C.), DESSAINT (M.) et GORIN (C, dir.) - *Méthodes d'enregistrement des données en archéologie*, Editions de la Sorbonne, Paris, 2019 (Archéo.doct, 13). <https://books.openedition.org/psorbonne/37927>

FERDIERE (A. dir.), DABAS (M.), DELETANG (H.), JUG (C.), HAIO-ZIMMERMANN (W.), *La prospection*, Paris, Errance, 2006, 248 pages (Collection "Archéologiques").

Pour les anglophones, manuel moins adapté à l'archéologie européenne GRANT (J.), SAM (G.) et FLEMING (N.), *The Archaeology Coursebook, an introduction to study skills, topics and methods*, Londres-New-York, Routledge, 2005, 346 pages.

Modalités de contrôle des connaissances : CM : Un écrit de 1 h 30.

Contact : pierre-stanislas.nouvel@u-bourgogne.fr

OU

Iconographie

ICONOGRAPHIE ET ICONOLOGIE DE L'ART MEDIEVAL, X^E-XIV^E SIECLE

CM : Jean-Marie Guillouët

12h CM

Ce cours présentera les principaux enjeux des images médiévales, depuis les origines du christianisme jusqu'à la fin du Moyen Âge. Il visera à familiariser les étudiants avec les principaux thèmes de la représentation comme avec les outils de leur analyse et de leur compréhension.

Contact : jean-marie.guillouet@u-bourgogne.fr

UE 10 Ouverture

Consulter le Livret des Enseignements d'Ouverture

ETUDIER AU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE, ET À L'UNIVERSITÉ

Contrairement aux enseignements donnés dans le secondaire, les cours dispensés à l'Université relèvent de créations intellectuelles réalisées par des enseignant.e.s-chercheur.e.s en lien direct avec leurs propres travaux de recherches.

L'Université ne connaît donc pas d'uniformisation des méthodes et des enseignements. Chaque enseignant.e possède sa propre manière de traiter d'un sujet et d'une discipline. A ce titre, chaque enseignant.e est un.e auteur.e.

C'est la raison pour laquelle **tout enregistrement des cours et des enseignant.e.s est formellement interdit** (audio, film, photo). De la même manière, aucun document ou élément liés aux cours ou aux professeur.e.s ne doit apparaître sur Internet sous peine de sanction.

Le travail de l'enseignant.e-chercheur.e se divise ainsi : une partie de son emploi du temps (pour moitié) est consacrée à la recherche, et une autre partie de son planning s'attache aux enseignements et à l'encadrement des étudiant.e.s avancé.e.s dans leurs études (de Masters, de Doctorat).

En échange de l'investissement fourni par les enseignant.e.s-chercheur.e.s, l'étudiant.e doit, au minimum :

- Être présent.e en cours.
- Réviser régulièrement les enseignements pour bien suivre l'évolution des cours.
- Lire chaque semaine des ouvrages ou des articles en rapport avec les cours.
- Travailler à la Bibliothèque Universitaire en dehors des temps de cours.
- Remettre les travaux demandés en temps et en heure.
- Respecter les enseignant.e.s et la classe en arrivant à l'heure.
- Rester toujours ouvert et curieux face aux thèmes abordés, aux disciplines et aux méthodes adoptées.
- Visiter des expositions, des musées, des lieux culturels, aller au cinéma.
- S'adresser aux enseignant.e.s avec politesse à l'oral et à l'écrit.

LE PLAGIAT

Plagier, c'est :

- S'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre (ouvrage, site web, article) et de le présenter comme sien.
- Inclure dans son propre travail des extraits de textes (livres, articles, sites web) provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- Modifier le texte d'un.e auteur.e en remplaçant ses mots par des synonymes.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un.e auteur.e en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.
- Utiliser le travail d'un.e autre étudiant.e et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Acheter un travail sur le web et le présenter comme le sien.

Le plagiat le plus fréquent revient à la copie de tout ou partie d'un document qui n'est pas sien et dont on ne cite pas la référence.

D'un point de vue juridique, le plagiat est un délit :

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. » Article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle.

Il se peut que certain.e.s étudiant.e.s ne se rendent pas compte de ce qui constitue le plagiat et des conséquences de leurs actions. Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant.e fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Les sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute et vont de **l'avertissement à l'exclusion durant 5 ans de tout établissement public du supérieur, voire à l'exclusion définitive**. L'attribution d'une sanction entraîne l'annulation des examens.

Outre l'ensemble de ces considérations, et en dehors même de la paresse qu'il induit,
LE PLAGIAT MONTRE L'INCAPACITÉ DE PENSER PAR SOI-MÊME !

DECLARATION SUR L'HONNEUR

La présentation de tout travail de rédaction universitaire réalisé hors du cours (dossier, mémoire ou autre), doit obligatoirement s'accompagner de la déclaration sur l'honneur suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Date
Signature de l'étudiant